



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 septembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 25

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 15

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Madame Ludmila MONTEIRO	

### **Membres absents :**

Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Monique BAYARD	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Océane GODARD pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

---

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

### **Association OF DU NUMERIQUE – Demande de subvention pour un état des lieux emplois et compétences de la filière numérique**

Dijon Métropole a fait de la filière numérique l'un des axes stratégiques de développement économique aux côtés de la santé et de l'agroalimentaire.

Cette filière, en plein développement, qui représente aujourd'hui plus de 3 000 emplois sur le territoire de la Métropole, est confrontée à un enjeu majeur de ressources humaines. Les entreprises sont soumises à une pénurie permanente de profils qualifiés sur les métiers techniques en particulier du développement, à laquelle l'offre de formation initiale, bien que notable sur Dijon ces dernières années (arrivée du CESI, de l'ESEO, développement de l'ESIREM...) n'est pas en mesure d'apporter une réponse suffisante.

C'est pour répondre à cet enjeu que NUMEUM BFC, délégation régionale du syndicat professionnel des entreprises du numérique, a créé en 2021 son organisme de formation par apprentissage (OFA). Celui-ci a pour vocation de construire et déployer, en partenariat avec les acteurs économiques locaux et académiques, des formations adaptées aux besoins opérationnels des entreprises du territoire. Ces formations peuvent être destinées à apporter des compétences techniques spécifiques aux métiers d'une ou plusieurs entreprises ou à apporter un socle de compétences essentielles à un public plus large, en particulier en reconversion dans les métiers du développement logiciel ou des réseaux.

Dans un premier temps, NUMEUM BFC s'est appuyé sur les besoins remontés par ses adhérents pour mettre en place des premières actions de formation et de promotion des métiers du numérique. Des actions spécifiques ont également été mises en place pour accompagner la reconversion de publics féminins, très largement sous-représentés dans la filière, avec à plein un quart de l'effectif.

Après deux années d'activité, l'Association OF du Numérique doit aujourd'hui amorcer une seconde étape qui lui permettra de structurer son action pour les années à venir. Il s'agira notamment de conforter la connaissance fine des besoins en ressources humaines et de développer des outils de sensibilisation et de promotion des métiers.

Dans ce cadre, la première action consiste à réaliser, en partenariat avec CREATIV, un état des lieux des besoins en emplois et compétences numériques, essentiellement centré sur le territoire de Dijon Métropole, qui représente le principal bassin d'emplois numériques en région Bourgogne-Franche-Comté. Cet état des lieux comportera deux étapes : un questionnaire quantitatif envoyé sur un périmètre large (mais néanmoins très majoritairement sur le territoire de la métropole), suivi d'un questionnaire qualitatif qui analysera plus finement les besoins des entreprises recentré sur la Métropole. Loin d'être exclusifs aux seules entreprises de la filière, les métiers du numérique sont en partie disséminés dans l'ensemble des secteurs économiques. Ainsi, parmi les plus grands recruteurs sont présentes des entreprises du numérique (Atol CD, Alteca, Ymag, Cpage...) mais aussi de nombreuses issues d'autres branches d'activité (notamment à Dijon : BPCE SI, EURO INFORMATION, APRR...). Afin d'avoir la vision la plus complète possible, cette étude prendra donc en compte non seulement les entreprises de la filière, mais aussi des entreprises relevant d'autres activités avec de forts besoins de recrutement dans le numérique.

L'Association OF du Numérique sollicite auprès de Dijon Métropole une subvention de 20 000€, sur un budget global de l'action estimé à 72 000€. NUMEUM France contribuera pour sa part à hauteur de 10 000€ et l'Association OF du Numérique apportera les 42 000€ restant en autofinancement. Il est à noter parmi les financeurs de l'association OF du Numérique que la Région Bourgogne-Franche-Comté contribue à hauteur de 46 000€ fléchés sur des volets complémentaires du plan d'actions, notamment le développement d'un serious game de promotion des métiers.

La connaissance plus fine des besoins des entreprises en matière de compétences numériques est une étape indispensable à l'adaptation de l'offre de formation, notamment dans le cadre de programmes de reconversion professionnelle. Au regard des difficultés de recrutements que connaissent les entreprises, il s'agit d'un enjeu crucial, non seulement pour permettre le

développement de la filière mais aussi de toutes les entreprises dont l'activité est fortement digitalisée.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 20 000 € à l'association OF du Numérique selon les conditions spécifiées dans la convention jointe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2023.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN